



DEPARTEMENT
CHARENTE MARITIME
COMMUNE
SAINT CHRISTOPHE
11 Route de Marans
17220 SAINT CHRISTOPHE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-deux, le vingt et un juillet, à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de Saint-Christophe se sont réunis à la salle du Conseil, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 13 juillet 2022 conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-11 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs CHABRIER, LAVALADE, ZELMAR, PAILLOU, BESSON, BOURG, DILLERIN, GAUTHIER, GERVAIS, GRENON, GROS, PLANCHET, formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de 15 membres.

Étaient excusés : Mesdames JONES, SIMONNEAU et Monsieur BOURDEAU

Madame ZELMAR Nadine a été élue secrétaire de séance.

Objet : REVISION DES TARIFS DE LOCATION DES SALLES AU 1^{ER} JANVIER 2023

Les Membres du Conseil, après délibération, décident à l'unanimité de ne pas apporter de modification à la tarification de location des salles pour l'année 2023.

Pour extrait conforme

Le Maire

